

DOTATION D'EQUIPEMENT PROFESSIONNEL

La Région participe financièrement à l'acquisition de l'équipement professionnel des apprentis afin de disposer du matériel personnel indispensable à la formation. Cette aide s'adresse aux jeunes suivant des formations de niveau DIMA, CAP, BAC PRO, voire certains BTS (ou équivalent).

Le montant de l'aide accordée par la Région diffère en fonction des diplômes préparés (de 56 € à 450 €).

Une dotation correspondante est versée à chaque CFA de la région des Pays de la Loire qui est chargé de la mise en œuvre de cette aide.

GRATUITE DES MANUELS SCOLAIRES

Le dispositif de gratuité se traduit par une dotation forfaitaire de 115 euros par jeune de niveau DIMA, CAP, BAC PRO (ou équivalent) versée aux CFA de la région des Pays de la Loire pour une période de 5 ans, la dotation globale étant gérée par chaque établissement.

ORDIPASS

Cette aide régionale permet d'acheter un ordinateur portable de dernière génération à un tarif préférentiel.

En bénéficiant d'Ordipass, les apprentis participent à l'achat selon une grille tarifaire dégressive tenant compte du quotient familial :

Quotient familial	Coût de l'ordinateur à charge des jeunes
Inférieur à 300 €	20 €
300 € à 375 €	50 €
375 € à 450 €	100 €
450 € à 525 €	150 €
525 € à 550 €	200 €

L'aide concerne les apprentis des CFA de la région Pays de la Loire entrant dans un cycle (1^{re} année de CAP, BAC PRO ou BP).

Les apprentis doivent s'inscrire en ligne en début d'année scolaire **directement sur le site Internet www.pack15-30.fr**. La validation des inscriptions est effectuée par la direction du CFA. Les ordinateurs sont livrés au début de l'année civile qui suit la rentrée.

Plus d'informations sur Ordipass : 0 800 94 24 24

AUTRES AIDES DU PACK 15-30

Pass logement / Pass culture sport / Pass complémentaire santé / Pass transport / Pass première installation / Pass prévention contraception

Pour plus d'informations sur ces autres aides : www.pack15-30.fr